



CONSTRUIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN AVEC LE SCoT

Les 129 communes de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge se sont lancées dans l'élaboration d'un SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale);

Ce document vise à définir les grandes orientations en matière d'aménagement, d'urbanisme, de développement économique, d'habitat, d'équipement, d'environnement et de mobilité à horizon 20 ans.

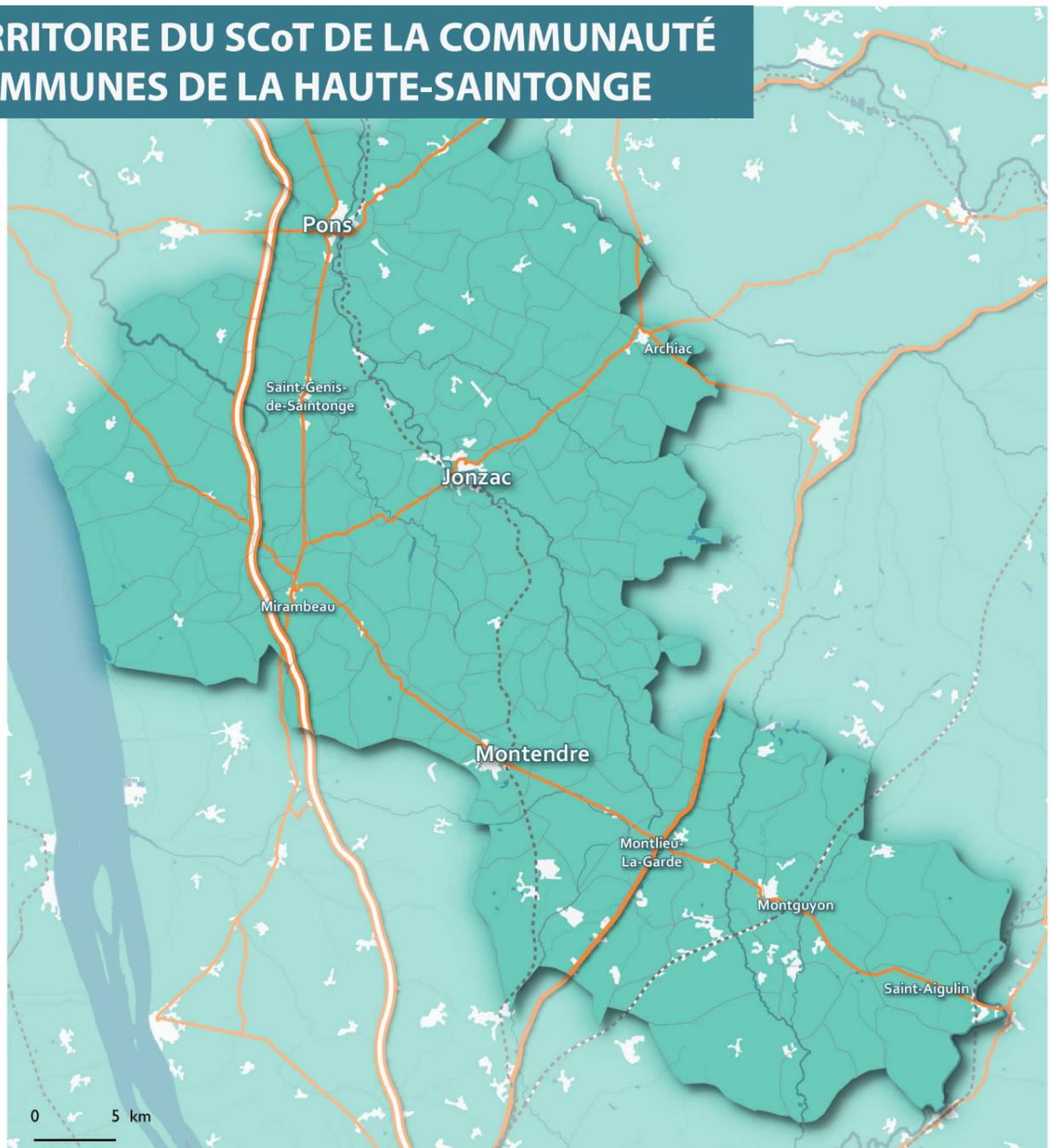
Il est proposé aux habitants de prendre part à la démarche et de participer à une réunion d'échanges sur les défis du territoire.

LE TERRITOIRE DU SCoT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-SAINTONGE

INVITATION RÉUNION PUBLIQUE



**Le 13 novembre 2017
à 18h30
au Centre des Congrès
à Jonzac**



VENEZ PRENDRE PART À LA DÉMARCHE !

CONTACT:

 Communauté de Communes de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002 - 17501 JONZAC CEDEX

 Tél 05.17.24.30.39

 <http://www.haute-saintonge.org>
dominique.mouillot@haute-saintonge.org

Un registre de concertation est mis à disposition au siège de la Communauté de Communes de la Haute-Saintonge;

Des informations et documents téléchargeables présentant l'évolution de la procédure «SCoT» sont disponibles sur le site internet de la CDCHS.